



Garantie des produits Bluelab

Veillez prendre le temps de lire nos Conditions Générales de Vente de la Garantie Produit Bluelab.

Les produits présentés ci-dessous indiquent leur période de garantie à partir de la date d'achat. Une preuve d'achat est requise.

Conditions Générales de Vente de la Garantie Produit Bluelab C. Limited

Quelle est la durée de la couverture ?

1. La garantie du produit prend effet à compter de la date d'achat par le premier acheteur. La couverture prend fin si l'acheteur vend ou transfère ailleurs le produit.
2. La réparation du produit sous garantie ne prolongera pas la période de garantie.

Comment obtenez-vous le service ?

1. Les produits doivent être retournés au point de vente.
2. Toute pièce remplacée deviendra la propriété de Bluelab Corporation Limited.

Qu'est-ce qui est couvert ?

Si vous fournissez une preuve d'achat par le biais d'une facture reçue en magasin ou envoyée par courriel (lors d'un achat en ligne), nous réparerons ou remplacerons votre produit pendant la période de garantie. La réparation a lieu s'il s'avère que le produit est défectueux en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication existant au moment de l'achat. Quand une pièce n'est plus disponible ou n'est plus fabriquée, Bluelab la remplace par une pièce de rechange équivalente sur le plan fonctionnel.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert ?

Bluelab n'est pas responsable des frais de réparation ou de remplacement d'un produit dans les cas suivants :

1. Usure normale.
2. Dommages accidentels, défauts causés par une utilisation ou un entretien négligents, utilisation ou manipulation du produit non conforme aux modes d'emploi de Bluelab.
3. Utilisation de pièces non assemblées ou installées conformément aux instructions de Bluelab.
4. Utilisation de pièces ou accessoires autres que ceux produits ou recommandés par Bluelab.
5. Les sources externes telles que les dommages de transport ou les intempéries.
6. Réparations ou modifications effectuées par des tiers autres que Bluelab ou ses agents agréés.
7. Numéros de série défigurés ou manquants.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA PRÉSENTE GARANTIE ET LES RECOURS SUSMENTIONNÉS SONT EXCLUSIFS ET REMPLACENT TOUTE AUTRE GARANTIE ET RECOURS, QU'ILS SOIENT ORAUX OU ÉCRITS, EXPLICITES OU IMPLICITES.

TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUI PEUT ÊTRE IMPOSÉE PAR LA LOI (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA QUALITÉ MARCHANDE) EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DÉFINIE DE CETTE GARANTIE.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, BLUELAB N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DE LA GARANTIE, OU LIÉS DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT AU PRODUIT, OU EN VERTU DE TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE, ET LE CONSOMMATEUR DÉGAGE BLUELAB DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

Quel est le lien entre la loi de l'État et la présente garantie ?

Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient d'un état à l'autre.

Contrat BlueLab Corporation Limited

5 ANS	2 ANS	1 AN	6 MOIS
Trancheon Nutrient Meter Combo Meter pH Meter Soil pH Meter Multimedia pH Meter	Dosetronic Controller pH Controller pH Controller Connect Guardian Monitor Guardian Monitor Connect Connect Stick Connect Range Extender Carry Case	Peridoser pH Pen EC Pen Soil pH Pen Grower's Toolbox Pulse Meter	pH Probe Soil pH Probe Leap Probe